



## Communiqué de presse

**EMBARGO – LUNDI 9 SEPTEMBRE 2019, 17H30**

### Réaménagement de la Place Roland-Béguelin et future zone de rencontre de la Vieille Ville : résultats du concours

Il y a une année débutaient les mandats d'études parallèles pour le réaménagement de la Place Roland-Béguelin, place emblématique du centre historique de la Ville de Delémont. Le but du concours était avant tout de dynamiser davantage la Vieille Ville et de renforcer le caractère unique et symbolique de la Place. Aujourd'hui, le projet « Une place qui vit » du Bureau Pascal Heyraud et ses partenaires, a été désigné : il réunit au mieux tous les objectifs souhaités pour réaménager cet espace public et mettre en place une zone de rencontre pour toute la Vieille Ville.

#### Rappel du déroulement du concours

Le réaménagement de la Place Roland-Béguelin s'inscrit dans le cadre de la réalisation des mesures du projet d'agglomération (PA1) et des actions du projet « Vieille Ville Plus », qui visent à valoriser les espaces publics en Vieille Ville et mettre en place une zone de rencontre sur l'ensemble du périmètre du centre historique. Pour ce faire, un concours sous forme de mandats d'études parallèles (en deux phases) a été lancé dans le courant du mois d'octobre 2018. Après un rendu intermédiaire au mois de mars 2019 et un atelier participatif pour recueillir les propositions de la population delémontaine, les projets finaux ont été présentés au jury, composé de différents experts en urbanisme, ingénierie et architecture et présidé par Marie-Hélène Giraud, architecte-paysagiste, le 14 juin dernier et le lauréat a été désigné.

#### La Place Roland-Béguelin, « Une place qui vit » !

Le projet lauréat, nommé « Une place qui vit », dont l'auteur est le Bureau Pascal Heyraud et ses partenaires, puise sa grande qualité d'une proposition relativement simple reconnaissant le caractère emblématique de la Place Roland-Béguelin. A l'échelle de la Vieille Ville et de la Place, le concept du projet retenu repose sur un élargissement des **espaces dédiés aux piétons** et par conséquent, une réduction des chaussées pour les circulations. Cette configuration donne, de ce fait, la **priorité au piéton**.

Les trottoirs généreux s'accompagnent sur la rue du 23-Juin d'une **arborisation** dans le prolongement Sud du tracé de l'îlot Roland-Béguelin et le long des façades Nord de la rue de l'Hôpital. Les nouveaux arbres, qui compenseront largement ceux qui seront supprimés vu leur mauvais état sanitaire, contribueront à donner un caractère plus végétal à l'ensemble. La **zone de rencontre** est accompagnée de seuils d'entrée de la Vieille Ville surélevés en pavés et de la généralisation des seuils en pierre à toutes les fontaines pour avoir également un effet sur la modération du trafic.

L'aménagement de la Place se veut accueillant, d'une grande simplicité dans ses propositions, avec une uniformisation du traitement du sol, un socle commun aux déambulations et aux terrasses, un **arbre majeur, solitaire sur la place - mais accompagné par de nouveaux arbres au Nord à la rue de l'Hôpital et au Sud à la rue du 23-Juin**, planté dans la partie Sud de la place dans un espace peu utilisé par les terrasses, une cunette centrale pour la réception des eaux de pluie et un espace libre. Cet arbre habite réellement la place et rend possible des usages de détente, de discussions et de repos avec une grande polyvalence. L'importance de cet élément végétal majeur est à relever notamment par sa capacité à articuler les différentes échelles du lieu : à l'instar du lien qu'il établit avec le tilleul de la Place de la Liberté, l'arbre permet de discerner la profondeur de la place depuis la rue de l'Hôpital jusqu'à la Place de la Liberté. De plus, la nouvelle arborisation prévue le long de la

façade Nord de la rue de l'Hôpital permet, en quelque sorte, d'étirer la place, ce qui a pour effet de l'agrandir d'environ un tiers et de lui donner une réelle ampleur visuelle.

En libérant intégralement l'espace au sol, ce parti-pris permet en outre de dégager les façades aujourd'hui masquées (dont la valeur patrimoniale est avérée), d'autoriser la plus grande polyvalence des usages (individuels ou collectifs, quotidiens ou événementiels, ordinaires ou extraordinaires) et de garantir la durabilité, voire la pérennité d'un aménagement dont la faisabilité technique est irréprochable. Par tous ces aspects, le projet offre à Delémont une véritable place urbaine de Vieille Ville pour le XXI<sup>e</sup> siècle, évolutive au gré des usages futurs !

Par la suite, les auteurs du projet devront faire évoluer le projet en tenant compte des recommandations spécifiques formulées pour assurer le bon fonctionnement des différentes composantes de la place et en construisant le projet de manière participative avec tous les milieux concernés.

### **Suite du projet et calendrier**

La suite du projet passera par les étapes suivantes : un budget sera prochainement demandé pour le développement du projet avec l'équipe lauréate. En parallèle, une Commission de construction, composée en principe des membres de la Commission Vieille Ville, sera mise en place afin de finaliser le projet dans le cadre d'une démarche participative. Une demande de crédit d'investissement sera ensuite présentée aux autorités communales. Les travaux pourraient en principe à l'automne 2020 si toutes les autorisations sont obtenues

### **Exposition publique des résultats**

Le projet lauréat ainsi que les projets des équipes participantes au concours sont à découvrir par la population à l'occasion d'une exposition qui se tient **du mardi 10 au vendredi 20 septembre 2019** dans le hall de l'Hôtel de Ville à Delémont, aux heures d'ouvertures habituelles.



*Perspective illustrative du projet « Une place qui vit » du bureau Pascal Heyraud et partenaires*

Contacts :  
Ernest Borruat, conseiller communal UETP  
Hubert Jaquier, chef du Service UETP

Service de l'urbanisme, de l'environnement  
et des travaux publics